



Code d'éthique

**Pour orienter nos interventions quotidiennes
auprès des personnes qui vivent à la**

MAISON MARIJO

**à court ou long terme, dans le respect des
valeurs de la Fondation Marijo.**

INTRODUCTION

La personne en résidence de courte ou de longue durée à la Maison Marijo est au centre des préoccupations des administrateurs de la Fondation Marijo.

L'amélioration continue de la qualité de ses services et la contribution de l'ensemble des intervenants œuvrant auprès de ces personnes, s'insèrent dans les principaux objectifs de la Fondation Marijo.

En ce sens, le code d'éthique que nous présentons, traduit la culture et les valeurs fondamentales qui guident l'engagement quotidien de tous les intervenants, dans la réalisation de la mission de la Fondation Marijo. Il précise les conduites et les pratiques attendues de l'intervenant en fonction des droits de l'utilisateur, ainsi que les comportements attendus des parents ou représentants de l'utilisateur, des visiteurs, des bénévoles, des contractuels, ainsi que des stagiaires à la Maison Marijo.

Nous avons la conviction que le code d'éthique permettra de promouvoir la mobilisation de l'ensemble des intervenants, dans un climat de respect et de collaboration.

NOS VALEURS

La priorité à l'utilisateur

La Fondation Marijo reconnaît que l'utilisateur est sa raison d'être première. Il est au centre de ses préoccupations.

La valorisation des ressources humaines

La Fondation Marijo reconnaît que l'intervenant constitue la ressource la plus importante pour répondre aux besoins des usagers. La Fondation favorise et facilite le maintien et le développement de ses compétences et contribue à son bien-être.

La Fondation contribue crée un climat de confiance et de collaboration avec son intervenant.

L'amélioration continue de la qualité

La Fondation Marijo s'engage à améliorer continuellement la qualité des services dispensés à la Maison Marijo et vise l'excellence dans toutes ses actions.

Le respect des règles d'éthique

La Fondation Marijo affirme que l'utilisateur a droit au respect, à la dignité, à la confidentialité et à l'écoute. Elle s'engage à respecter et à faire respecter le code d'éthique.

La complémentarité, la continuité, la transparence

La Fondation Marijo, ainsi que son intervenant, favorisent le développement de liens de confiance et de collaboration avec les différents partenaires, dans un objectif de complémentarité et de continuité. Entretien des relations saines, dans un climat de transparence.

DROITS DES USAGERS

Droit aux services

L'utilisateur a droit aux soins et services dans un climat sain, selon son état de santé et son niveau d'autonomie.

Pour répondre à ce droit, la Fondation Marijo, s'engage à offrir à ses usagers, les services requis dans les meilleures conditions : un environnement sain, sécuritaire, propre et accueillant, respectueux, loin de toute violence, abus ou négligence; elle s'engage à leur offrir l'intervenant qui saura répondre à ces attentes.

L'intervenant s'engage

- *à respecter et à faire respecter les politiques et règlements en vigueur à la Maison Marijo dans le but d'assurer toute la sécurité et le bien-être des usagers.*
- *à respecter le code d'éthique de la Fondation Marijo.*
- *à respecter les attentes énoncées dans son contrat de travail.*

Droit au respect

L'utilisateur a le droit d'être respecté dans toute sa personne.

Pour répondre à ce droit,

- *l'intervenant s'engage à respecter et à faire respecter les valeurs et l'individualité de l'utilisateur, notamment l'âge, l'origine, le statut social et professionnel de sa famille, les diagnostics.*
- *l'intervenant s'engage à respecter et à faire respecter l'utilisateur en évitant toute forme d'abus, de violence ou de négligence à la maison comme à l'extérieur de celle-ci. Intervenir rapidement pour contrer toute forme d'abus, de violence ou de négligence et envisager les responsables de la Fondation.*

- *l'intervenant s'engage à prendre toutes les dispositions et les précautions nécessaires pour respecter et faire respecter l'intimité de l'utilisateur. Adopter en tout temps des attitudes positives, discrètes et compréhensives.*
- *l'intervenant et toute personne en relation avec l'utilisateur démontrent de la sollicitude et une écoute attentive en tout temps. Répondre aux besoins exprimés par l'utilisateur par des interventions appropriées et avec un jugement éclairé. L'aider à s'exprimer et le supporter dans ses difficultés à le faire.*
- *l'intervenant et toute personne en relation avec l'utilisateur respectent le niveau d'autonomie de l'utilisateur. Faire preuve de compréhension dans ses activités quotidiennes : « À chacun son rythme! ».*
- *l'intervenant et toute personne en relation avec l'utilisateur sont à l'écoute des commentaires de l'utilisateur et les utilisent dans un objectif d'amélioration continue de la qualité des soins et services. Transmettre à la personne impliquée, les éléments de satisfaction ou d'insatisfaction de la part de l'utilisateur.*
- *l'intervenant informe l'utilisateur de son état de santé et de bien-être, des options de services ou de traitements possibles selon son degré d'autonomie et dans toute décision qui le concerne. L'accompagner et le secondar dans toutes décisions à prendre.*
- *l'intervenant incite les utilisateurs à choisir pour eux-mêmes malgré les inconvénients qui peuvent accompagner ces choix (vestimentaires, alimentaires, loisirs, heures de coucher ou de lever) tout en tenant compte des saisons, des horaires de travail ou d'école et des congés.*
- *l'intervenant et toute personne responsable, s'engagent à respecter les biens personnels de l'utilisateur (vêtements, meubles, argents, ou autres).*

CONCLUSION

C'est l'amour pour chacun qui oriente nos actions envers lui.

Aimer, c'est se rendre disponible à l'écouter.

Aimer, c'est comprendre ses limites.

Aimer, c'est lui offrir une stabilité dans un milieu de vie sain et stimulant afin qu'il se sente bien chez lui.

Aimer, c'est reconnaître ses forces et ses besoins pour favoriser le développement de son autonomie.

Aimer, c'est lui offrir toute la protection et la sécurité nécessaires.

Et...LEUR DIFFÉRENCE NOUS TIENT À CŒUR...

Mars 2011

Dans le cadre d'un stage

à la Maison Marijo,
425 Montée du Grand-Bois, Mont-Saint-Grégoire.

Je....., m'engage à respecter le code d'éthique de la
Fondation Marijo, ainsi que les ententes prises avec l'intervenante quant au
mode de fonctionnement de la maison, des horaires et des interventions
auprès des personnes qui y vivent afin de maintenir la stabilité et la
dynamique entre chacune de ces personnes.

Signature :

Date :.....